

Entre vacarme et silence Entretien avec Patrizia Romito

Léa Clermont-Dion

Numéro 324, été 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/90885ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Clermont-Dion, L. (2019). Entre vacarme et silence : entretien avec Patrizia Romito. *Liberté*, (324), 7–12.

Entre vacarme et silence

Entretien avec Patrizia Romito

Patrizia Romito, professeure de psychologie sociale à l'Université de Trieste, en Italie, et intellectuelle féministe incontournable, a consacré plusieurs décennies à l'étude des violences faites aux femmes, décortiquant les rapports de domination sexistes qui traversent nos sociétés. En cette ère post-#MeToo, elle nous aide à comprendre que les violences faites aux femmes s'inscrivent dans un large continuum de mécanismes qui visent à contraindre et à limiter la liberté et la parole féminines. Son ouvrage phare, *Un silence de mortes : la violence masculine occultée*, se pose aujourd'hui comme une référence en la matière. Depuis des années, Romito s'intéresse également à la santé mentale des femmes et aux réponses qu'offre la société aux violences que celles-ci subissent. Bien que ses travaux soient appréciés des milieux militants, féministes et universitaires, ils demeurent peu connus au Québec. Dans la dernière année, j'ai eu la chance de rencontrer Patrizia Romito à deux reprises, d'abord au Congrès international des recherches féministes dans la francophonie, à Paris, puis à Rome, à l'occasion d'un tournage qui m'a amenée à m'intéresser aux rouages des mouvements d'extrême droite en Italie, qui banalisent et perpétuent les violences faites aux femmes. Cet entretien est tiré des discussions que nous avons eues lors de ces deux rencontres.

○ ○ ○

Au sein du mouvement féministe, il est admis que la prise de conscience intime peut déclencher des réflexions transformatrices et critiques, qui permettent de politiser la sphère privée. Le slogan féministe des années 1970 « le privé est politique » en est le reflet. En ce sens, je suis curieuse de connaître les origines de votre intérêt pour votre objet d'études, soit les violences masculines. Pourquoi avoir voulu les analyser spécifiquement ? Est-ce né d'une expérience intime, justement ?

J'ai toujours été féministe et bien consciente de l'oppression des femmes, et mobilisée pour lutter contre cette oppression. Mon premier objet d'étude en tant que psychologue et chercheuse a été la santé mentale des femmes, surtout en lien avec le mariage et la maternité. Nous étions alors à une autre époque, soit les années 1980, alors que les premiers travaux des féministes nord-américaines portant sur les violences commençaient à être mis en lumière en Europe. Il était donc logique pour moi de m'intéresser à cette violence machiste, d'abord comme facteur négatif indéniable sur la santé mentale et physique des femmes. De plus, j'avais vécu directement une expérience de violence.

Lors de mes premières recherches, j'ai interviewé plusieurs femmes victimes de violence. Leurs histoires étaient chaque fois singulières, percutantes et frappantes. J'ai compris qu'il était crucial d'entendre la voix de celles qui avaient été reléguées au silence. Il m'est aussi apparu clairement qu'un élément commun unissait ces témoignages : l'inadéquation de la réponse des institutions sociales, comme la police, l'école, la famille ou encore le système juridique, aux problèmes vécus. Le fait est que les victimes sont rarement écoutées, puisque si on les écoutait et, surtout, si on les croyait, cela nous obligerait moralement à intervenir, pour les défendre et pour leur rendre justice.

Bien sûr, je conçois l'importance de la présomption d'innocence, mais il y a effectivement une tendance réelle à disqualifier le témoignage des survivantes. Pourtant, les violences faites aux femmes engendrent des souffrances physiques, sexuelles et psychologiques réelles. Vu le dénigrement fréquent dont celles qui osent dénoncer font l'objet, il n'est pas étonnant que seules 20 % des victimes portent plainte à la police, selon l'Enquête sociale générale sur la victimisation menée auprès de la population canadienne en 2014. Selon la même étude, 94 % des auteurs de ces violences sont des hommes. Il y a donc matière à s'interroger. On présume souvent que l'on comprend les rouages de cette violence masculine. Vous, en revanche, tentez de défaire cette présomption, en décrivant avec précision les stratégies sociales d'occultation de la violence faite aux femmes.

D'abord, il y a un *backlash* réel : partager des expériences de violence suscite trop souvent des insultes et des menaces qui peuvent avoir un impact néfaste dans la vie des victimes. Si on examine l'histoire récente en matière de révélations de violences sexuelles, on remarque qu'il y a comme une alternance entre les dénonciations et leur occultation. Lorsque la dénonciation a lieu, elle génère tout de suite une réponse violente, qui vise à faire taire les victimes. Cette réponse violente se décline en diverses tactiques d'occultation, lesquelles participent d'une stratégie qui vise un objectif précis : l'occultation des violences et la préservation d'un certain statu quo de la domination masculine. Et non seulement ces tactiques alimentent une idéologie qui vise à consolider l'ordre dominant, mais elles s'institutionnalisent parfois sous forme de lois, de théories scientifiques ou pseudo-scientifiques. J'ai donc choisi d'examiner comment elles sont mobilisées au sein d'un système où les acteurs ne sont pas nécessairement conscients que leurs actions engendrent l'occultation des violences faites aux femmes. Un enquêteur qui incite une victime à retirer sa plainte pour agression sexuelle n'est pas forcément conscient qu'il participe ce faisant à un système qui invisibilise les violences.

Concrètement, les stratégies observées sont nombreuses. Il y a par exemple la déshumanisation, qui vise à priver la victime de son humanité en légitimant l'indifférence d'autrui à sa souffrance. On encore la psychologisation, qui tend à analyser une situation de violence en termes strictement individuels, sans la placer dans son contexte social, politique ou

économique. Quant à l'euphémisation, tactique qui s'incarne dans le langage, elle vise souvent à faire « participer » la victime à l'acte violent qu'elle a subi. Dans le langage commun, on peut souligner une expression comme « elle s'est fait violer ». Ce type de langage se retrouve jusque dans certains documents émanant d'organisations internationales !

Cette euphémisation de la parole rappelle que le langage est politique. Les mots qu'on utilise ont un sens et une portée qui peuvent parfois avoir une incidence sur le débat public. Toni Morrison disait que le langage de l'oppression fait plus que représenter la violence : il est violence. Par exemple, au Québec et ailleurs, le recours à l'expression « inconduite sexuelle » pour qualifier certaines agressions sexuelles me semble manquer de justesse. L'inconduite renvoie à une mauvaise conduite sur le plan moral. Le terme est associé au « dévergondage », ce qui engendre nécessairement une certaine euphémisation de l'acte.

Oui, la langue est utilisée, parfois, de façon à euphémiser les situations vécues, notamment par l'entremise d'une symétrisation des violences. Par exemple, on utilisera le terme « conflit conjugal », présenté comme paritaire et symétrique... alors qu'il s'agit de violence !

La symétrisation des violences est une tactique qui revient régulièrement dans les débats publics. Elle met souvent fin à une discussion : si l'on prétend que les hommes vivent les mêmes violences que les femmes, alors il faut arrêter de discuter de violences faites aux femmes. Or, selon un profil statistique des agressions sexuelles déclarées par la police au Canada entre 2009 et 2014, 87 % des victimes étaient des femmes...

La banalisation s'incarne aussi dans la façon dont on résout les problèmes. Par exemple, dans des cas de violences domestiques, on aura recours à la médiation familiale, qui amènera l'agresseur et sa victime à entamer des processus de discussion. Mais dans certains cas, cette manœuvre de médiation est inadéquate, puisqu'il y a de véritables rapports de violence ! Provoquer une rencontre entre un agresseur et une victime n'est pas forcément une bonne idée. Celle-ci peut susciter encore plus de violence. Il ne faut pas sous-estimer le rôle de la médiation familiale dans l'occultation des violences, surtout qu'elle représente désormais une source de revenus pour beaucoup de professionnels.



Au Québec, de la même manière, dans certaines situations de harcèlement au travail, on va parfois préconiser la médiation entre le harceleur et la personne harcelée. Pour la victime, la confrontation avec l'agresseur peut être très pénible. Et surtout, en mettant l'agresseur et la victime sur un pied d'égalité, en les conviant au dialogue, on tend à banaliser le tort vécu...

Prenons aussi tout ce qui relève du harcèlement sexuel, où la banalisation est si fréquente, vu l'ambiguïté des gestes posés. Ce qui relève de la blague, du flirt et du harcèlement est souvent confondu, et cette confusion est très favorable au harceleur. Dans le discours commun, on observe une tendance marquée à balayer le harcèlement avec les autres catégories (la blague, le flirt), pour ensuite mieux affirmer que la femme qui en est victime est responsable de son propre harcèlement. L'humour, en particulier, est fréquemment mobilisé par le harceleur pour légitimer les violences.

J'ai mené une analyse des réactions exprimées sur les réseaux sociaux, à la suite de certaines dénonciations d'agressions sexuelles au Québec. Les données recueillies dressent un portrait clair : la banalisation, par l'humour, est une stratégie d'occultation de la parole qui est très largement mobilisée. On va souvent tenir des propos sexistes, racistes sous le couvert de la blague. Bien sûr, les blagues peuvent agir comme

« déliant social » pour des enjeux sociaux chargés, tendus. Ici, ce n'est pas le cas : la blague sert à reproduire certains schèmes de domination. Disons simplement que l'humour a déjà eu une fonction plus subversive ! Vous parlez aussi de la naturalisation comme tactique d'occultation des violences. De quoi s'agit-il ?

Cette tactique, différente de la banalisation, tente d'expliquer les violences masculines en faisant référence à la « nature ». On rejoint ici l'idée que les êtres humains n'agissent qu'en fonction de leur biologie, qu'ils sont entièrement déterminés par elle, et c'est une idée qui est facilement assimilable par le plus grand nombre. Ces théories scientifiques ou pseudo-scientifiques ont un succès certain, car elles prétendent relever du sens commun. Évidemment, il n'y a rien de mal à puiser dans la biologie pour comprendre une partie de l'origine de nos comportements. Le problème survient lorsqu'on le fait d'une manière grossière et systématique, lorsqu'on invente des données qui n'existent pas et qu'on mystifie la science... C'est aussi alimenter l'idée que si un comportement trouve une assise biologique quelconque, il est nécessairement immuable. Pourtant, nous avons appris à modifier un grand nombre de comportements biologiques ! La plupart de nos fonctions corporelles se sont adaptées au rythme de vie de notre société. C'est la même chose pour la sexualité : il n'y a pas de raison de penser qu'on ne puisse pas adapter nos comportements afin d'éliminer les violences.

La naturalisation est en effet très répandue dans les discussions qu'on peut avoir dans la vie de tous les jours. Lorsqu'on parle de violences faites aux femmes, on légitime souvent l'acte de l'agresseur en affirmant que cela fait partie de « la nature des hommes » d'être plus violents. On parle même parfois des femmes victimes comme ayant une tendance naturelle à la folie ou à l'hystérie.

Nous avons droit aussi à ce genre de propos en Europe. En ce sens, il a été très intéressant – et décourageant, bien entendu – de lire l'attaque faite contre le mouvement #MeToo par ces femmes françaises célèbres, dont Catherine Deneuve. Mélangeant les stratégies de naturalisation et de banalisation, elles soutenaient qu'il est « normal » et « naturel » pour l'homme de draguer (l'homme est chasseur, n'est-ce pas?), histoire d'excuser les comportements qui relèvent bien du harcèlement ou de la violence. Dans les réactions à #MeToo, surtout en Italie, où le mouvement s'appelle *Quella volta che*, et en France avec #Balancetonporc, la banalisation des violences était évidente. Et elle reposait en bonne partie sur le maintien de cette confusion entre le flirt et le harcèlement. S'ajoutait aussi à cela une pointe de culpabilisation des victimes (des arguments de type: « Pourquoi ne pas avoir dénoncé plus tôt? »). En Italie, d'ailleurs, très peu de voix « fortes » se sont élevées pour soutenir le mouvement de dénonciation des violences sexuelles, et presque aucune plainte formelle n'a été portée.

Vous avez évoqué précédemment ce mouvement d'affiliation systématique avec l'agresseur plutôt qu'avec la victime. Quels sont les ressorts de cette réaction pourtant moralement contre-intuitive, selon vous ?

On se range plus volontiers du côté de l'agresseur parce que la reconnaissance des violences dénoncées commanderait un ensemble de réactions émotionnelles, et ensuite une série d'actions concrètes qu'on craint de poser. Car comme l'écrit Susan Brison dans son livre *Après le viol*, en reprenant Aristote: « Personne ne ressent de colère à l'égard de quelqu'un dont il n'est pas possible de se venger, et l'on ressent proportionnellement peu de colère, ou pas de colère du tout, à l'égard de ceux qui nous sont très supérieurs sur l'échelle du pouvoir. »

Les préjugés à l'égard des femmes sont encore très forts: on ne les perçoit pas comme étant crédibles, donc elles ne sont pas crues. Tout simplement. Et ces préjugés se reflètent jusque dans la réponse institutionnelle aux violences faites aux femmes. Les victimes de violences sont culpabilisées. Dans les pays occidentaux, les victimes de viol qui portent

plainte sont largement dénigrées durant le processus judiciaire. Dans le processus juridique et dans d'autres sphères de la société, culpabiliser la victime est monnaie courante. On la responsabilise de sa situation. C'est la femme battue qui provoque les coups en rouspétant, en désobéissant, en cuisinant mal. C'est la femme agressée sexuellement qui a couru après le viol en jouant à l'agace, en buvant trop, en étant habillée d'une telle manière...

Ce que vous dites me rappelle la réaction de l'ancien recteur de l'Université Laval, en octobre 2016, lorsque plusieurs agressions sexuelles ont été perpétrées par un étudiant sur le campus. D'ailleurs, cet étudiant a été arrêté. Mais dans sa réaction formelle aux événements, le recteur conseillait aux filles de « barrer leur porte » pour éviter d'être agressées. Cette culpabilisation est aussi visible dans les interrogatoires de la défense, joutes violentes menées lors des procès pour agressions sexuelles. Je me questionne sur cette façon de faire qui se veut « rationnelle », mais qui impose un sentiment de honte à celles qui osent entamer un processus judiciaire. Les acteurs du système, sans nécessairement en avoir conscience, imposent un combat de boxe aux survivantes, qui mériteraient, à ce stade, un peu plus d'ouverture et d'empathie. Je conçois qu'il faille examiner la preuve, mais je m'interroge sérieusement sur cette pratique.

La culpabilisation des victimes consiste à leur attribuer la responsabilité de leur situation. Il s'agit également d'un mécanisme de détachement moral important. De plus, ce transfert de la responsabilité sur les épaules des victimes

contribue à justifier et à légitimer leur exclusion sociale. Puis, celle-ci suscite un sentiment de peur et de honte, qui empêche de dénoncer ou de persévérer dans la dénonciation. Les femmes victimes sont de surcroît souvent insultées, ridiculisées et culpabilisées par les membres de leur propre famille, et les agresseurs restent impunis. Il y a aussi un phénomène corollaire « d'autoculpabilisation », par lequel les victimes en viennent à se sentir coupables du dommage subi. Dans certains cas, on culpabilise même la mère des auteurs d'actes violents. À la suite de la tuerie de Polytechnique, en 1989, plusieurs hypothèses ont été soulevées dans les médias, pour incriminer la mère de Marc Lépine. Comme si elle pouvait être responsable du geste posé par son fils...

Vous soutenez que la violence des hommes est un « instrument rationnel » qui vise à asseoir leur domination. Qu'entendez-vous par là ?

En fait, pour comprendre l'étendue et la pluralité de formes que prend la violence machiste envers les femmes (ce qui inclut les violences conjugales, les viols en dehors du couple, le harcèlement sexuel...), il faut élargir le champ d'examen, et observer la discrimination que subissent les femmes en général, ainsi que les lieux où elles sont souvent exploitées. On exploite leur sexualité, leur empathie et leurs soins, leur force de travail... Les femmes constituent le groupe social (la moitié de la population en fait !) qui fournit le plus de travail et détient le moins de ressources et de pouvoir. Il est donc évident qu'il est difficile d'extraire la racine des violences qu'elles endurent. Cette violence, qu'elle provienne des individus ou des institutions, sert à préserver le statu quo, c'est-à-dire les privilèges détenus par le groupe constitué par les hommes.

Disons en somme que dans une société qui est encore fortement marquée par le patriarcat, n'importe quelle situation sociale peut être un terreau propice aux violences, pour une femme. Il faut l'admettre : il n'y a pas d'endroit qui soit réellement « protégé » sur ce plan, que ce soit l'école, l'université, la politique, les médias...

Notre société a des racines patriarcales très profondes et tenaces. Pour cette raison, la domination des hommes sur les femmes apparaît comme « normale ». Elle fait partie de « l'ordre des choses » et reste invisible. Encore aujourd'hui, s'il est facile de reconnaître les violences physiques qu'un homme a infligées à une femme, il est bien plus difficile de reconnaître les violences et le harcèlement psychologiques, qui, pourtant, ont des effets très lourds sur le bien-être des victimes.

Bien sûr, puisque cette forme de violence est plus sournoise, plus subtile, en plus d'être souvent dissimulée. Pourtant, il est démontré qu'elle peut avoir un impact tout aussi important. Un coup de poing au visage, par exemple, est un geste sans ambiguïté. Mais faut-il rappeler que la contrainte physique n'est jamais isolée ; elle s'inscrit dans une logique toxique beaucoup plus complexe qui comprend aussi un lot de violences psychologiques, qui, elles, sont banalisées. On a aussi l'impression que le *backlash* à l'égard des femmes, décrit dans les années 1990 par la journaliste américaine Susan Faludi, prend aujourd'hui une autre forme. Vous dites que le « silence des mortes », soit celles que la violence fait taire à jamais, aurait été remplacé par un vacarme qui rend la voix des victimes inaudible.

Ce vacarme, décrit déjà par Louise Armstrong en 1996, est en partie produit par les soi-disant « experts » : psychologues, psychiatres, assistants et assistantes sociales, médiateurs et médiatrices, avocats et avocates... Beaucoup de ces spécialistes cherchent bien plus à défendre leurs intérêts professionnels qu'à se mettre du côté des victimes, ou à laisser place à leur parole. Il y a aussi une prolifération de théories, produites par des « experts », qui sont souvent fausses, et qui contribuent à occulter ou à nier les violences. Je pense notamment au « syndrome de l'aliénation parentale », qui soutient que les dénonciations d'inceste seraient instrumentalisées par les mères pour retirer la garde des enfants aux pères.

Les réseaux sociaux intensifient ce vacarme, et ils offrent un canal pour mener les pires attaques, proférer les pires insultes. Il est aussi très important, dans nos analyses, d'avoir une lecture du *backlash* qui soit aussi une lecture matérialiste.

J'avancerais en ce sens l'hypothèse que les dynamiques économiques renforcent le *backlash* contre les femmes qui prennent la parole dans l'espace public. Les victimes les plus vulnérables au *backlash* sont aussi celles qui se trouvent dans les situations économiques les plus précaires. Ce sont elles qui sont davantage disqualifiées ou dénigrées. Ce ressac, souvent alimenté par des élites médiatiques – comme l'a si bien démontré Faludi –, incite au silence d'autres victimes qui voudraient parler. Ainsi, la propension à se taire dépend souvent du contexte social, économique et culturel de celles qui ont été victimes de violence. Au Canada, il est difficile de ne pas penser aux 1200 femmes autochtones disparues et assassinées, dont la parole a été méprisée, de manière odieuse et violente, avec la complicité du gouvernement et des forces policières.

Sinon, que répondez-vous aux gens qui soutiennent que les violences faites aux femmes n'existent tout simplement pas ? Les adeptes antiféministes de la « manoshpère » ont fait de ce discours leur leitmotiv, et ils répandent leurs croyances au-delà des recoins sombres du Web.

Il faut tout simplement s'en remettre aux données ! Comment est-il possible de dire que les violences faites aux femmes n'existent pas ? Évidemment, je suis chercheuse, donc je raisonne en termes scientifiques. Il y a des recherches qui sont faites dans plusieurs pays, qui portent sur plusieurs formes de violences, et qui montrent sans équivoque – malheureusement – l'étendue de cette violence. Est-ce qu'on peut nier que des femmes sont tuées par leurs maris et leurs ex-maris ? Est-ce qu'on peut nier que des femmes sont violées ? Est-ce qu'on peut nier que des enfants, garçons et filles, sont violés, et qu'ils le sont surtout par des hommes ? Est-ce qu'on peut nier tout cela ? Ce sont des faits. Enfin, il faudrait demander aux gens qui nient ces choses sur quelles bases ils peuvent soutenir qu'il n'y a pas ou plus de problème, ou alors que les problèmes sont symétriquement répartis entre les hommes et les femmes. Personne n'ira jusqu'à dire que les hommes ne subissent pas de violence, ni d'ailleurs que les femmes n'en subissent pas.

Depuis quelques années, le concept de masculinité toxique est de plus en plus mobilisé, bien qu'il soit contesté. Thierry Kupers, expert de la santé mentale en milieu carcéral, la décrit comme une constellation de comportements qui servent la domination et la dévalorisation des femmes, l'homophobie et la réification des violences. Ce concept a mis en lumière la nécessité de remettre en question cette masculinité fondée sur des codes de virilité parfois violents, que l'on retrouve partout dans la culture populaire, à la télévision, au cinéma, etc.

Les hommes doivent participer à ces réflexions. Autrement, comment peuvent-ils devenir nos alliés dans la lutte pour l'égalité ?

Il me semble important d'intégrer les hommes à la lutte, car ils forment la moitié de l'humanité ! Il faut travailler ensemble pour changer les structures fondamentales (patriarcales) de la société. Les femmes ne peuvent pas opérer cette transformation sociale toutes seules. Et surtout, les hommes occupent toujours une posture de domination. Il faut donc qu'ils remettent eux-mêmes en question leurs privilèges et qu'ils acceptent de laisser aux femmes la place qui leur revient. On peut aussi ajouter que beaucoup d'hommes sont malheureux au sein du système patriarcal. Ce n'est pas une situation où tous sont à l'aise. Il y a des masculinités plus ou moins dominantes, plus ou moins marginales. Il y a des hommes qui ne sont pas à l'aise dans une société violente,

masculiniste, etc. Donc, un changement pourrait être positif pour beaucoup d'hommes aussi. Mais pour y arriver, ils devront tout de même renoncer à certains privilèges, à certains passe-droits. Pour certains, c'est loin d'être évident.

L'occultation des violences faites aux femmes teinte l'ensemble de nos rapports sociaux.

Comment faire pour que les victimes se sentent écoutées et prises en considération si les voies institutionnelles, que cela soit l'école, la police, le système juridique, ne les considèrent pas et banalisent la souffrance vécue ?

Je pense qu'il faut travailler sur la prévention, sur l'éducation, sur les relations entre les genres et sur la construction de sociétés plus paritaires, en général. Afin de répondre de façon plus appropriée aux cas de violences, les acteurs du système judiciaire, comme les juges, les policiers et les avocats, devraient être davantage formés afin que les institutions puissent répondre aux cas de violence avec davantage d'acuité. En Italie, les juges ne sont pas formés sur ces questions. Comme il s'agit de professionnels de haut niveau, on ressent une résistance à une formation qui proviendrait d'autres domaines.

J'ajouterais qu'il existe toujours une confusion importante entourant les violences faites aux femmes. Le patriarcat, et plus spécifiquement les agresseurs, a tout intérêt à entretenir le vacarme et la confusion autour de la question des violences. Il est donc crucial de se doter de modèles théoriques clairs pour mieux déchiffrer la réalité. C'est à cela que sert la théorie. Le travail théorique nous convie aussi à écouter les femmes qui ont subi des atrocités, à transcrire leurs témoignages, à les analyser... En même temps, écrire sur ces violences permet aux victimes d'objectiver les épreuves subies. D'obtenir une reconnaissance. Cette théorisation peut donc être un instrument de guérison très concret.

L'écrivaine bell hooks, militante afro-américaine et féministe, l'explique bien, en soulignant que c'est lorsqu'elle vivait une grande souffrance qu'elle s'est approchée de la théorie. La théorie permet de comprendre, elle offre ainsi un espace de guérison. Elle n'est pas nécessairement salvatrice ou révolutionnaire, mais elle peut servir, parfois, à transformer le monde. (L)

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR LÉA CLERMONT-DION

♦ **Léa Clermont-Dion** est candidate au doctorat en science politique à l'Université Laval, autrice et membre du Réseau québécois en études féministes.